



COMPTE-RENDU

RENCONTRE DES USAGERS DES CIMETIERES
AVEC M. PHILIPPE BEYSSI, ADJOINT AU MAIRE

16 juin 2016

MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET TRAVAUX DIVERS

En 2015-2016, le programme d'abaissement des trottoirs, permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, a été poursuivi dans les deux cimetières.

Les abaissés ont eu lieu en différents points de chaque division, qui sont choisis en fonction de la circulation piétonne dans le cimetière (continuité des allées principales des divisions, etc.).

Par ailleurs le retrait des dalles de passage se poursuit, afin d'éviter les accidents. En effet le dénivelé de ces dalles, interdites par le règlement intérieur, provoque des accidents.

Cimetière ancien - Bilan 2015			
<i>Nature des travaux</i>	<i>Localisation</i>	<i>Dates et délais de réalisation</i>	<i>Coût des travaux</i>
13 abaissements de trottoirs	divisions 7, 8, 9-nord, 9-sud, allées entre les divisions 1/6, 10/11 et 12/13	Début novembre 2015 3 semaines	9.900 euros
Dépose de 7 dalles de passage	divisions 10 et 11		
Cimetière ancien – Bilan 2016			
13 abaissements de trottoirs	divisions 6, 7, 8-nord, 8-sud, 9-nord et 9-sud	2 mai 2016 3 semaines	15.000 euros

Cimetière nouveau - Bilan 2015			
<i>Nature des travaux</i>	<i>Localisation</i>	<i>Dates et délais de réalisation</i>	<i>Coût des travaux</i>
27 abaissements de trottoirs	divisions 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22 et carré des indigents	27 juin 2015 2 semaines	30.100 euros
pose d'un panneau de signalisation du parking	parking		
pose de 3 potelets afin de neutraliser le stationnement	parking		
Cimetière nouveau – Programmation 2016			
Dépose de 141 dalles de passage	division 9	Sept/octobre 2016	35.000 euros
Mise en œuvre de stabilisé dans les allées	division 9		
Remplissage des alvéoles du parking	Parking paysager	Hiver 2016/2017	Non chiffré

BILAN DE L'ENTRETIEN DES DIVISIONS ENGAZONNEES AU CIMETIERE NOUVEAU ET PERSPECTIVES D'EXTENSION A D'AUTRES DIVISIONS

Le verdissement naturel et l'engazonnement s'inscrivent dans le cadre du programme de suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics et permet d'embellir le cimetière. Les deux premiers projets ont été réalisés en 2013 et 2014 (division 22 A et division 3). Il se sont poursuivis à l'automne 2015 par un placage de gazon à la place de l'enrobé en mauvais état sur les espaces situés le long des divisions 14 et 21 et un engazonnement des allées secondaires de la division 21. Fin 2016, l'engazonnement sera étendu au trottoir entourant l'îlot de la division 13.

La météo de ce jour (orages et fortes pluies) n'a pas permis de visiter les divisions déjà réalisées mais le principe de l'engazonnement est apprécié par les usagers présents.

INFORMATION SUR LES PROJETS DE TRAVAUX A L'ETUDE

Les études sont lancées concernant l'implantation de nouveaux modules de cases de columbarium. Cette implantation est envisagée au cœur du cimetière nouveau, de part et d'autre de l'allée séparant les divisions 17 à 15 et 10 à 12.

Par ailleurs la construction d'un ossuaire au cimetière nouveau est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2017 (coût prévisionnel : 90.000 euros). Dans l'esprit de la « ceinture verte » du cimetière, la partie visible de cet ossuaire fera l'objet d'un aménagement paysager (engazonnement et plantes vivaces).

Au cimetière ancien, une partie du mur d'enceinte (devant la 11^{ème} division) sera réparée.

MARRONNIERS DU CIMETIERE NOUVEAU

Les usagers présents sont mécontents des nuisances causées par les marronniers : quand les fleurs tombent, cela fait un tapis blanc très esthétique. Mais les fleurs fanent et, avec la pluie, cela crée une espèce de pâte très difficile à nettoyer.

Or ces marronniers ne peuvent être taillés sans mettre en cause leur survie car ils ne l'ont pas été dès leur plantation.

En revanche, lorsque la météo le permet, les agents du cimetière et de la voirie coordonnent leurs activités afin que les fleurs soient ramassées avant de se faner ou de pourrir sur le domaine public.

REMARQUES D'ORDRE GENERAL

Les usagers présents souhaitent remercier les agents du cimetière pour leur gentillesse et le bon accueil qu'ils reçoivent.

UN CAHIER EST MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS A LA CONSERVATION DES 2 CIMETIERES POUR RECUEILLIR REMARQUES ET SUGGESTIONS